

**TECHNICIENNE-ÉLECTRONICIENNE OU  
TECHNICIEN-ÉLECTRONICIEN**

POSTES RÉGULIERS ET POSTES TEMPORAIRES

La Ville de Québec est présentement à la recherche de personnes qualifiées et disponibles, pour l'emploi de technicienne-électronicienne ou technicien-électronicien, afin de pourvoir des emplois à temps plein et éventuellement être considérées en priorité pour des postes permanents.

SOMMAIRE DE LA FONCTION	Sous l'autorité du contremaître, la personne réalise des travaux comportant l'installation, l'entretien et la réparation des équipements de type électrique, pneumatique et électronique reliés aux infrastructures du domaine de l'eau potable et des eaux usées. L'employé est tenu d'installer les nouveaux équipements, en plus de s'assurer que les équipements existants opèrent à un rendement optimum. À cette fin, elle doit pouvoir déceler la nature et le caractère des défauts et y remédier en effectuant les tâches requises.
EXIGENCES	<p>Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de l'électronique industrielle. Tout autre ensemble de formation et d'expérience jugé équivalent pourra être considéré.</p> <p>Posséder quelques expériences pertinentes reliées à la fonction.</p> <p>Détenir un certificat de qualification en électricité (Licence C) ou être en mesure de se présenter à l'examen de qualification dans un délai de 6 mois.</p> <p>Posséder un permis de conduire valide de la classe 5.</p> <p>Posséder les qualités personnelles et aptitudes appropriées telles que l'autonomie, l'initiative, le souci du travail bien fait ainsi que le jugement.</p>
TRAITEMENT	Taux horaire de 32,05 \$ (échelle 2016).
HORAIRE	Semaine de quarante (40) heures réparties en cinq (5) jours de huit (8) heures consécutives, du lundi au vendredi inclusivement.
PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 19 février au 3 mars 2016.
NUMÉRO DE CONCOURS	MANUT-045-2016.

**INSCRIPTION**

Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : [www.ville.quebec.qc.ca](http://www.ville.quebec.qc.ca) dans la rubrique Services en ligne, sous l'appellation Emplois et stages. Bien vouloir fournir des copies du certificat, diplôme, attestation et permis requis. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.

**ÉQUITÉ EN  
EMPLOI**

La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.